

Le Courrier du Retraité

ALPES de HAUTE PROVENCE

Bulletin n° 40 - décembre 2020



Pour tout contact : fgr-fp.04@netc.fr

En guise d'éditorial

Les retraité(e)s dans le collimateur.

Comme cela a été rappelé lors de la dernière Commission Exécutive Nationale de la FGR-FP des 29 et 30 septembre 2020, depuis plusieurs semaines, les retraités sont stigmatisés. Ils seraient privilégiés puisque leurs pensions ont été maintenues alors que nombre de salariés ont vu leurs salaires baisser ou se sont retrouvés au chômage. Des « experts » ont même affirmé que l'arrêt des activités du pays avait été décidé pour « protéger les anciens » et qu'il fallait donc qu'ils acceptent de se sacrifier en retour.

Déjà durement touchés par la crise sanitaire, les retraités ne sont pas ménagés par la crise économique qui s'aggrave. Le dernier rapport annuel de la DRESS (Direction de la Recherche, des études, de l'Évaluation et des Statistiques) annonce officiellement une baisse de leur pouvoir d'achat, liée au gel des pensions qui pèse lourdement sur leur consommation et leur capacité d'aide à leurs enfants et petits-enfants.

Voici ce que dit la motion adoptée par la CEN à ce sujet : « Une propagande âgiste s'intensifie, elle prétend que les grands gagnants du covid-19 seraient les retraités (qui ont perçu leur pension pendant la crise sanitaire). Mais on passe sous silence leurs pertes de pouvoir d'achat reconnues par la DREES et on oublie que parmi ces « gagnants », on compte une grande majorité des décès dus au coronavirus. Certains vont jusqu'à demander au gouvernement de « diminuer les pensions pour assurer une solidarité entre les générations. (...) La FGR-FP dénonce cette campagne de culpabilisation des retraités qui tente d'opposer les générations.

Elle demande que le PLFSS (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale) concrétise la promesse du président de la République en 2019 avant la crise sanitaire, promesse de réévaluation des pensions à minima selon l'inflation pour 2021, sans variation selon le montant de la pension.

Pour la FGR-FP la retraite est un droit, pas une prestation soumise à condition de ressources. La sous-indexation « sélective » en fonction du niveau de revenu entraîne une rupture d'égalité de traitement entre les retraités. »

SOMMAIRE

- P 2 Les réunions des secteurs
- P 3 La FGR-FP 04 dans l'action contre le projet du gouvernement
- P 4 La page du Trésorier
- P 5 Carte pétition
- P 6 Humeur - Le retour de la réforme des retraites

Site national
de la FGR-FP

www.fgrfp.org

Vie au ralenti de la section

Voici l'unique bulletin (version papier) de la FGR-FP 04 pour l'année 2020.

Le confinement du printemps dernier a bousculé la vie habituelle de la section : pas de réunion de secteur à Barcelonnette, pas de convocation de la Commission Exécutive départementale, pas de numéro de printemps du bulletin (papier) et pas d'Assemblée Générale de la section.

Pour combler un peu ce vide nous avons malgré tout fait paraître un bulletin électronique (supplément au n° 39) qui a été envoyé aux adhérents qui nous avaient transmis leur adresse mail. De plus nous avons fait suivre (par mail) quelques infos reçues du secrétariat national de notre fédération.

Une réunion de la Commission Exécutive départementale aurait pu être envisagée courant novembre mais...le 2e confinement est arrivé.

Le 25 novembre nous avons participé à une visioconférence organisée par le délégué de la FGR-FP de PACA. Ce numéro 40 du bulletin marque la reprise (timide) des activités de la section. Dès que cela sera possible nous programmerons une C.E., nous proposerons une réunion à nos adhérents de l'Ubaye et nous organiserons une Assemblée Générale.

Pour l'heure il convient d'éviter les regroupements (réunions) et d'être très prudent.

Nous vivons une période inédite et dans ce moment si particulier, je vous souhaite de bien terminer 2020 et de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Que 2021 soit meilleure pour tous !

Joël TERUEL, secrétaire de la section

Fin janvier/début février 2020, quatre réunions de secteur se sont tenues. La réunion du secteur de Barcelonnette, prévue le 25 mars, n'a pu avoir lieu en raison du confinement.



Lundi 3 février : réunion du secteur de Sisteron/Château-Arnoux dans les locaux de l'aérodrome de St Auban. Forte participation.



Lundi 27 janvier : réunion du secteur de Digne/St André dans les locaux de la MGEN. Une douzaine de participants.



Déroulement des réunions des secteurs

- bilan financier du secteur
- bilan financier départemental par Jacky Bonnet
- adhésions 2020
- examen de la situation par le secrétaire de section
- débat sur les questions d'actualité à partir de vidéos



Mardi 4 février : réunion du secteur de Manosque à la MJC de Manosque

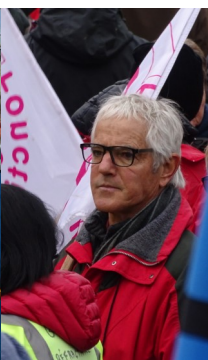


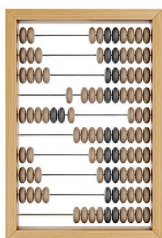
Vendredi 7 février : réunion dans une salle de la mairie de Valensole (11 participants)





Contre le projet de retraites par points, pour le maintien et l'amélioration du système solidaire de retraites par répartition, la FGR-FP 04 a participé aux rassemblements organisés par l'intersyndicale 04 à Digne : 5, 10, 17 décembre 2019; 9, 16, 24, 29 janvier et 6 février 2020.





La page du Trésorier

Jacky BONNET
5, voie des iris
04510 AIGLUN
jacky.bonnet@free.fr - 06 70 07 09 55

FGR 04 COTISATIONS 2020 Adhérents directs

Tranche	19,40 €	27,10 €	32,20 €	40,50 €	45,00 €	53,00 €	59,80 €	70,10 €	Total
Nombre	10	1	2	4	18	37	41	3	116
Euros	194,00 €	27,10 €	64,40 €	162,00 €	810,00 €	1 961,00 €	2 451,80 €	210,30 €	5 880,60 €

NATIONAL :	4 116,42 €
DEPT 04 :	1 764,18 €

	Nombre	2	1	0	1	1	1	3	0		
BARCELONNETTE	Euros	38,8	27,1	0	40,5	45	53	179,4	0	383,80 €	9
DIGNE	Nombre	1	0	0	1	9	14	11	1		37
	Euros	19,4	0	0	40,5	405	742	657,8	70,1	1 934,80 €	
MANOSQUE	Nombre	1	0	0	0	2	11	7	1		22
	Euros	19,4	0	0	0	90	583	418,6	70,1	1 181,10 €	
SISTERON	Nombre	1	0	1	1	4	7	14	0		28
	Euros	19,4	0	32,2	40,5	180	371	837,2	0	1 480,30 €	
VALENSOLE	Nombre	5	0	1	1	2	4	6	1		20
	Euros	97	0	32,2	40,5	90	212	358,8	70,1	900,60 €	
										5 880,60 €	116

Adhérents syndiqués

Réversion du national 65 x 2 = 130€

Pour recevoir rapidement les infos de la FGR-FP
Faites-nous parvenir votre adresse mail

Envoyez un mail à fgr-fp.04@netc.fr

après avoir recopié la phrase : « J'accepte de recevoir les informations de la FGR-FP par courriel »
(suivi de vos nom et prénom)

BAREME DES COTISATIONS 2021 (adhérents directs)

Rappel : La cotisation des adhérents d'un syndicat affilié à la FGR-FP est comprise dans la cotisation syndicale

Pension mensuelle BRUTE	Cotisation 2021	Pension mensuelle BRUTE	Cotisation 2021
Jusqu'à 1100 €	19,40 €	De 1611 € à 1840 €	45 €
De 1101 € à 1270 €	27,10 €	De 1841 € à 2080 €	53 €
De 1271 € à 1390 €	32,20 €	De 2081 € à 2880 €	59,80 €
De 1391 € à 1610 €	40,50 €	Au-delà de 2880 €	70,10 €

Adresser le montant de votre cotisation au trésorier de votre secteur (chèque à l'ordre de FGR-FP)

SECTEURS	ADRESSES DES TRESORIERIS
Barcelonnette	Micheline SQUEVIN, Chalets Bréguet, 51 rue Ventebrun 04400 Barcelonnette
Digne / St André	Isabelle TERUEL, 7 rue de l'avenir 04000 Digne les bains
Manosque / Forcalquier	Jacky BONNET, 5 voie des iris 04510 Aiglun
Sisteron / Château.-Arnoux	Dany VIEVILLE, 15 avenue de Provence 04600 Saint Auban
Valensole	Annie BOYER, 14 chemin des Grandes Aires 04210 Valensole

Ne touchez pas au pouvoir d'achat des retraités !

À la veille de la discussion à l'Assemblée du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), le rapport de Laurent Vachey, remis au gouvernement, préconise une augmentation de la CSG, l'augmentation des impôts par la réduction de moitié de l'abattement fiscal de 10 % sur les pensions de retraite et par la hausse de la CASA.

La perte continue du pouvoir d'achat des retraités

Ainsi il serait « juste » de réduire les revenus des retraités sous prétexte que leurs pensions n'auraient pas été entamées durant la crise sanitaire. C'est oublier que leurs revenus ont largement été réduits par la hausse de la CSG, le gel des pensions et des complémentaires, la non-revalorisation des pensions qui n'ont pas suivi le coût de la vie : ces dernières douze années, les prix ont augmenté de 13 % et les pensions nettes seulement de 8,60 %. Un rapport officiel constate même que le niveau de vie moyen des personnes en retraite a diminué de plus de 3 % entre 2017 et 2018. En plus, souvent, ils aident financièrement leurs enfants, petits enfants touchés par le chômage. En réalité, depuis l'arrivée du président E. Macron, les pensions ont perdu 5,5 % de pouvoir d'achat !

L'austérité, un mauvais coup pour les retraités et pour l'économie

(...) l'austérité ne s'applique pas à tout le monde. Des milliards sont distribués aux entreprises, ou plutôt à leurs actionnaires, alors que le Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité fait état d'une explosion de dividendes chez les 0,1 % les plus fortunés, après la suppression de l'ISF et l'abaissement de la fiscalité sur le capital. Les dividendes ont augmenté de 60 % en 2018, pour atteindre 23,2 milliards d'euros ! La pauvreté s'étend, mais la fortune des 0,1 % de Français, les plus aisés a augmenté d'un quart depuis 2017.

Ce dont le pays a besoin c'est d'un plan de relance du pouvoir d'achat des salariés et des retraités. Ce n'est pas le moment de réduire leur pouvoir d'achat ! Ils en ont besoin pour eux et leur famille, notre économie en a besoin, car ils ne sont pas seulement des consommateurs utiles à l'économie, ils participent à hauteur de 8 % à la production de richesses en France. Leur contribution à la vie sociale est décisive dans cette période de crise sanitaire et économique.

Rassemblons-nous autour de ces exigences :

- 100 euros de suite pour rattraper notre pouvoir d'achat à valoir sur la revalorisation des pensions calculée sur l'évolution du salaire moyen.
- Accès à la santé pour tous.
- Prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % dans la branche maladie de la Sécurité sociale.

Signons la carte pétition.. Faisons la parvenir au Président de la République.
Pour un envoi groupé, l'adresser à : Joël TERUEL 7, rue de l'avenir 04000 DIGNE LES BAINS

Ou signez en ligne : <http://chng.it/5HDCZ4JrQh>

100 € tout de suite

- **Indexation des retraites sur l'évolution du salaire moyen**
- **Accès à la santé pour tous**
- **Prise en charge de la perte d'autonomie 100% dans la branche maladie de la Sécurité sociale**

Nom et prénom :

.....

Ville :

.....

Courriel :

.....

Signature :

Humeur....

Hop ! Dans la cuisine !

Dernièrement sur France Info, le professeur Salomon, président de la commission médicale d'établissement de l'AP-HP, a déclaré : « On peut aller chez papy et mamie à Noël, mais on ne mange pas avec eux. On coupe la bûche en deux. Papy et mamie mangent dans la cuisine et nous dans la salle à manger. »

Vous avez bien compris que cette recommandation est la traduction par le Professeur des nécessaires gestes barrières par ces temps de pandémie. Cela dit je me pose la question : si la maison ou l'appartement où se déroulent les festivités familiales est équipée d'une cuisine dite américaine (dans un coin de la salle à manger) où faut-il mettre alors pépé et mémé pour manger leur demi-bûche ? Dans la salle de bains ? Dans les WC ?

Ce sera déjà difficile pour tous les grands-parents de ne pas enlacer et embrasser leurs enfants et petits-enfants, si en plus ils doivent être isolés dans l'appartement... Double punition.

Pensant qu'il était allé un peu trop loin dans ses conseils, monsieur Salomon a présenté ses excuses à tous ceux qu'il avait pu choquer. Et d'ajouter : « Ce que j'ai dit ne correspond pas à ce que je pense. » Soit !

Moi, je pense que de tels conseils ne peuvent venir que d'une personne qui est dans son monde, loin de certaines réalités.

Le Professeur n'est sûrement pas grand-père.

Jote

Où l'on reparle de la réforme des retraites

Dans le quotidien Le Parisien du 28 novembre 2020 le ministre Bruno Le Maire a déclaré : « L'Etat remboursera sa dette par des réformes structurelles comme celle des retraites qui doit être la priorité absolue ».

Voilà donc, remise sur la table, cette réforme qui a été rejetée l'an dernier par des millions de Français.

Ainsi ce ministre laisse entendre en pleine crise sanitaire (avec les conséquences que l'on connaît) qu'il faudra travailler plus longtemps pour financer le « quoi qu'il en coûte » du Président. C'est une véritable provocation.

Le Maire reparle des retraites alors que d'autres ministres ou membres de la majorité affirment que cette question n'est pas prioritaire. Nous retrouvons là le partage des tâches : Le Maire lance un ballon d'essai pour tester l'opinion tandis que d'autres tempèrent ou démentent.

Souvenons-nous... Au début, la réforme a été présentée par le Président comme une mesure de justice sociale, pour plus d'équité. Ensuite, durant les débats à l'Assemblée Nationale, le gouvernement a expliqué que cette réforme, c'était pour maintenir les comptes à l'équilibre. Maintenant le ministre Le Maire dit que cette réforme doit aider à rembourser la dette Covid. Et demain, quelle autre raison vont-ils avancer ?

Passons sur ces explications à géométrie variable, une chose est sûre, ce gouvernement n'a pas lâché le morceau. Il veut faire passer cette réforme...coûte que coûte.

J.T.

Dispensé
du timbrage

**M. LE PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE**

Palais de l'Elysée

55, rue du Faubourg
Saint-Honoré

75008 PARIS

